G.H. Weil

# Bibert

## Carnets d'aventures

Publié en mai 2014 par :

*Atramenta*
Näsijärvenkatu 3 B 50, 33210 Tampere, FINLANDE

www.atramenta.net

Couverture réalisée par Atramenta
Crédits photo : Mexican Sunset 2007, Pirate Ship, Sunset, Puerto Vallarta, Mexico. Par matthew_80 (Flickr). Licence Creative Commons BY.

Texte © 2014 G.H. Weil
Couverture © 2014 Atramenta

Tous droits réservés

G.H. Weil

# BIBERT

*Carnets d'aventures*

*Atramenta*

# Préambule.

Tout petit, à la mort d'un grand-oncle, qui me faisait très peur avec ses grosses moustaches, j'avais reçu un coffret en bois noir. À l'époque mes regards se portaient souvent sur cet objet, tant il me semblait mystérieux, tout droit sorti d'un conte merveilleux.

C'est cet intérêt qui expliquait l'héritage. Hélas, avant même d'avoir accès à son contenu, quelque trésor fabuleux à n'en pas douter, conséquence d'une énième bêtise probablement commise dans les jours précédents, l'objet me fut confisqué par mes parents à titre de punition. Relégué dans un fond de grenier, il fut bien vite oublié de tous.

À la mort de ma tante, en furetant dans le tri « Des choses dont il fallait se débarrasser, avant de vendre la maison ! » je l'ai retrouvé. À l'intérieur il y avait trois cahiers noirs, dégageant une forte odeur de vieille poussière, assez incommodante. Par leur format qui n'est plus usité de nos jours, autant que par la nature de leur contenu, ils méritaient l'appellation de carnets, que spontanément je leur attribuais. Sur les pages jaunies et racornies, apparaissaient des dates et des observations écrites par mon grand-oncle maternel, Bibert Desarnaud. D'une écriture pattes de mouches, il avait consigné avant sa mort les grands épisodes de sa vie aventureuse. Partie marin, partie explorateur.

Les passages qui concernaient des périodes jugées trop… personnelles, n'étaient que suggérés par des points de suspension. Écrites à la première personne, les notes ne se présentaient pas sous la forme d'un récit bien cohérent. Plutôt celui d'une sorte de trame, comme pour se repérer à travers les années et les événements qui s'y rattachaient. Pour en compléter les lacunes, j'ai souvent dû recourir à la documentation de l'époque. Usant du ton d'un narrateur, je relate à la troisième personne, les avatars de ce lointain parent. Parti, à peine sorti de l'adolescence, à la recherche d'une bonne amie, une promise comme on disait dans ce temps-là, injustement

condamnée.

Au début il est donc question d'une toute jeune fille, nommée Nicaise, qui commet un vol pour lequel sa grande sœur est emprisonnée à sa place. Nous sommes en 1855 et les femmes condamnées sont parfois déportées aux nouvelles colonies.

Le jeune Bibert se fera marin pour tenter de la rejoindre. De péripéties en mésaventures, il se retrouve planteur sur l'île de la Réunion. Lancé sur les traces du pirate La Buse, il tente d'en retrouver le trésor. D'autres aventures le mèneront du Brésil au Mexique, en passant par la guerre de sécession de l'Amérique du Nord. En 1868 il retrouvera enfin sa fiancée, au Québec. Hélas pour la perde à nouveau, dans un naufrage.

Mon grand-oncle finira par rentrer en France… Pour prendre part à la guerre avec la Prusse, qui vient d'être déclarée. Démobilisé, il se lancera dans une autre aventure, celle de la révolution industrielle.

Mais suivons, si vous le voulez bien, les tribulations extraordinaires de cet homme d'exception.

# Chapitre premier. 1855, 1857.

## Comment un franc-comtois devint marin par amour.

Accoudé au bastingage, le vieux tirait sur sa pipe en produisant d'impressionnants bruits de sussion. Son tabac était humide, faute de téter comme un chiot il serait contraint de regagner la descente pour battre le briquet. Bon d'accord ! Mais ses efforts pour maintenir la combustion produisaient un vacarme qui couvrait jusqu'aux grincements du gréement. De plus il avait pris soin de se placer au vent, de sorte que la fumée de sa bouffarde était rabattue sur le pont et, au passage, dans les yeux de Bibert.

Rien d'autre à faire que supporter. Outre que Bibert n'était que simple novice et devait le respect à tout ce qui bougeait sur le rafiot, excepté les deux mousses et les rats, le vieux avait doublé les trois caps ce qui lui donnait le droit de cracher au vent s'il le souhaitait.

Entre deux bouffées nauséabondes il grommelait dans sa barbe. Exhibant les chicots noirâtres qui lui tenaient lieu de dents, il fit un effort pour articuler à l'intention de son voisin : « Tu vois novice, ce p'tit point noir là-bas sur l'horizon. C'est un gueux qui va faire groumer l'matelot, rapporte-toi s'en au vieux gabier Kherson ! »

Bibert écarquillait ses mirettes, le ciel était bleu et depuis trois jours ils se traînaient dans une calmasse qui semblait ne pas devoir finir. Seul, juste sur la ligne où le ciel rejoint la mer, le tout petit nuage désigné du doigt par

l'ancien paraissait bien inoffensif. Il ne lui vint pas pour autant l'idée de mettre en doute les affirmations de celui qui était chargé de lui apprendre le métier de matelot de ligne.

Ils étaient tribordais et pour l'heure occupaient leur relatif repos en vaquant aux tâches d'entretien du navire. Les marins de la bordée bâbord eux s'activaient aux travaux habituels. Sans précipitation, vu qu'ils se vautraient à moins d'un demi-nœud sur la nappe d'eau à peine agitée d'une ondulation mollassonne.

D'autres pourtant avaient pressentis le changement de temps annoncé. Le maître d'équipage sifflet en bouche secouait brusquement l'apathie des hommes par ses modulations stridentes. Les ordres fusaient aussitôt : « À faire monter les deux bordées ! À prendre un ris[1] aux huniers ! Allons, activez-vous messieurs, voulez-vous ! »

Si la formulation des ordres restait courtoise, le ton ne prêtait pas à équivoque. Prestement les gabiers s'élançaient dans les enfléchures pour gagner les vergues[2] d'où ils devraient paumoyer la rude toile de coton afin de la ferler sous les espars[3]. Le second avait pris place sur la timonerie pour juger de la cause de cette agitation inattendue.

Bibert observait toutes ces activités avec intérêt et inquiétude. Saurait-il un jour prochain comme ces hommes accomplir sans hésiter les gestes en réponse aux stridulations du bosco[4] ? Il voyait avec admiration chacun prendre son poste pour hâler sur les bras ou les écoutes qui permettent d'orienter les voiles. Au-dessus de lui, les gabiers agiles voltigeurs ne craignant pas le vertige, se tenaient dans la voilure pour en régler la surface. Carguant ou larguant la toile, en fonction de la force et de la direction du vent appelé amure. Toute leur science consistait à éviter que les voiles ne s'arrachent, par trop de surface que la mature ne pourrait supporter. Ou, au contraire, profiter de la brise pour améliorer la vitesse et la maniabilité du navire. Chaque mat, chaque vergue, chaque cordage avait son emploi et ses servants. Toutes les parties d'un navire avaient pareillement un nom spécifique.

La manœuvre de réduction de voilure n'était pas encore achevée qu'une bourrasque violente arrivait sur leur travers faisant frissonner la mer et arrachant les premiers embruns. Lorsque le vent s'engouffra dans les

1 Réduction de voilure.
2 Pièces de bois horizontales sur lesquelles les voiles sont fixées.
3 Toutes pièces de bois employées dans le gréement ou la voilure.
4 Nom attribué au Maître-d'équipage. (tradition)

voiles, le navire frémit de la cale à la pomme des mats. Instantanément il accusa une forte gîte et entama un départ au lof, que les deux matelots de barre eurent le plus grand mal à contrer. Pour le coup, officiers et hommes d'équipage, chacun avait compris. Le grain était de taille à leur en faire baver. À la suite du vent, qui loin de se calmer prenait de la vigueur, un épais rideau noir strié de moirures plus claires reliait le ciel à la mer. Les gabiers restés accrochés dans le gréement tentaient de regagner le pont pour prendre part aux actions les plus urgentes. Les ordres criés ne servaient à rien. Seules de courtes instructions, relayées de proche en proche, pouvaient maintenir une organisation nécessaire à la lutte qui s'engageait contre la furie des éléments.

« Serrez les voiles d'étais. Les basses voiles au bas-ris ! »

La pluie froide et serrée frappait à son tour, les hommes qui n'avaient pu capeler leur cirage furent rincés d'importance, autant que s'ils étaient tombés à l'eau.

Bibert suivait son vieux et donnait la main pour libérer une balancine, sorte de hauban volant, coincée. C'est au moment où le cordage se débloqua que le cri lui parvint, couvrant les fracas environnants et tétanisant ceux qui l'entendaient. Un matelot hurlait, sa jambe sectionnée au niveau du genou était emportée par la manœuvre qui filait droit vers la poulie en bout de vergue. Le bref instant de flottement qui suivit fut fatal au pauvre homme, déséquilibré, il tomba et roula contre les jambettes de pavois. Une lame qui frappait la muraille à cet instant l'emporta dans son bouillonnement. La vague suivante ne le ramena pas à bord, il était perdu.

Pas le temps de s'apitoyer, le bâtiment en abattant gémissait de toute sa charpente. On allait se 'mettre en fuite', courant avec la tourmente pour prendre de la vitesse. Échappant ainsi aux chocs des montagnes d'eau qui frappaient la coque avec un bruit de tonnerre, faisant rejaillir les gerbes d'eau jusqu'aux premières vergues.

Vent arrière, l'impression de chaos s'atténua et les matelots surent qu'ils étaient redevenus les maîtres et qu'ils tenaient à nouveau leurs vies en main.

Pas sortis d'affaire pour autant, le danger de cette allure était qu'ils ne pourraient plus choisir une autre alternative. Repassant au vent de travers, le navire prendrait la mer de plein fouet sur son côté et risquait de perdre sa mature. Ou pire, d'engager son pavois au-delà du couronnement, les lames alors pourraient s'engouffrer par les panneaux et les quantités d'eau qu'il risquait d'embarquer seraient tellement importantes que les pompes ne pourraient étaler. Il fallait donc essayer de ralentir la vitesse faute de quoi ils courraient le risque de planter l'avant dans la vague qui les précédait et

de se trouver engagé si profondément dans la masse d'eau qu'ils seraient alors stoppés net, avant de recevoir toute la force des lames et du vent qui les poussaient. Le château arrière était la partie la moins défendue contre les vagues. Pris par en dessous la poupe risquait tout bonnement de se soulever avec pour effet d'enfoncer l'avant encore plus profondément dans la masse liquide, l'arrière rattrapait l'avant par une courbe aérienne. Cela s'appelait sancir en termes de marine, situation peu souhaitable, il va sans dire.

Pour soulager leurs efforts tout en restant manœuvrant, de grosses haussières étaient filées sur l'arrière lestées de futailles et pièces de bois que le charpentier du bord tenait en réserve. Ainsi freiné le bâtiment risquait moins de prendre une vitesse le rendant incontrôlable. Mais cela impliquait d'avoir beaucoup d'eau à courir. Qu'une terre ou un obstacle quelconque se dresse devant sa course, il ne pourrait l'éviter et s'abîmerait corps et bien sans espoir d'en réchapper.

Cette façon de sortir d'une tempête était tellement effrayante que les hommes de barre avaient pour ordres de ne se retourner à aucun moment, tant la vision des montagnes verdâtres qui s'élançaient, dominant le navire comme pour l'engloutir, aurait pu les terroriser.

Une façon, plus volontiers adoptée par les capitaines, obligatoire aux proximités des côtes à condition que leur navire soit solide et bien construit, consistait à capeyer, faire front en opposant la proue l'étrave et le beaupré à la force des éléments. La barre amarrée pour que les chocs frappent légèrement de côté sur la joue bien défendue de bâbord ou de tribord, le navire luttait seul, à sec de toile, dérivant parfois durant des jours entiers. L'équipage pouvait trouver un relatif abri, au sec dans les postes d'équipage, s'angoissant en écoutant impuissant le déroulement du combat de leur navire contre les forces du vent et de la mer. Avec une terrible peur au ventre, durant des heures et des heures, celle d'entendre les bruits annonciateurs de la victoire des furies marines, puis de sentir qu'ils n'étaient plus que la proie des flots et d'attendre leur mort, inéluctable. Certains navires, de part leur conception et l'échantillonnage de leur charpente, étaient ainsi réputés pour bien tenir la 'cape'. Mais dans la plupart des tempêtes c'est le choix de la fuite qui était choisi. D'ailleurs souvent par goût du maître à bord, qui préférait conserver l'apparence de faire route.

Presque aussi soudainement qu'il était apparu, le grain s'apaisa. Petit à petit le vent faiblit tandis que la pluie perdait de sa force. La bordée de quart resta seule à la manœuvre et le capitaine fit signe au bosco de distribuer la double. Les mousses apportèrent une bassine et le Cook se

chargea lui-même de verser la ration d'eau de vie aux hommes qui défilaient devant l'entrée du poste. Les uns reprenaient leur activité tandis que les autres partaient changer de linges et prendre un bref repos. Le sifflet du maître annonça, peu après, le changement de quart. On s'occupa alors seulement de la victime, un premier matelot originaire des Charentes. Un de ses amis décrocha son branle, le hamac dans lequel il prenait son repos comme tous les hommes du poste d'équipage. Son coffre fut emporté dans la batterie, pour être remis à sa famille lors du retour. Le second maître fit annoncer qu'il y aurait une prière commune pour sa mémoire, au cours de l'office du dimanche suivant.

Reprenant leur place de prédilections le long du bastingage, le vieux laissa tomber : « V'là grand beau temps qui va d'nouveau nous faire bourlinguer. Puisque à c't'heure la mer se fait jolie, y'a pas novice faut renvoyer toute la toile. Le navire veut d'la route, on lui en donnera ! »

C'était un bien grand discours, pour cet homme taciturne. Il ponctua sa diatribe d'un grand pet sonore et cracha par-dessus bord. Comme le vent était tombé, il n'y eut pas de dommages à déplorer.

Aux coups de sifflet du bosco, Bibert suivit son mentor dans les enfléchures de misaine. Ils devaient carguer le petit hunier sur la panne tribord. Un léger noroît gonfla la voile dès qu'elle fut libérée de ses rabans. La route s'ouvrait devant eux sur l'océan à présent calmé.

*La Danaé* était sortie neuf mois plus tôt des chantiers de Rochefort. Gréée en trois mats barque, c'est-à-dire qu'elle possédait des voiles d'étais placées entre les mats et disposées sur un plan parallèle à l'axe du navire. Les trois mats carrés ne comportaient que des voiles orientées perpendiculairement à cet axe, les phares carrés, composés de basses voiles, de deux huniers sur chaque mat, un grand et un petit, suivis de voiles de perroquet et de cacatois. Les voiles d'avant, focs, clinfoc et trinquette étaient endraillés sur le mat de beaupré. C'était une jolie frégate de trente-quatre mètres à la flottaison, jaugeant près de deux cents tonneaux. L'équipage officiers inclus comportait cinquante-sept hommes en incluant les deux mousses.

Les mantelets de sabord indiquaient que le bâtiment avait du répondant. Armé de quatorze pièces de vingt-quatre livres plus quelques caronades, ils étaient effectivement en mesure de faire face honorablement à nombre de mauvaises rencontres. La vitesse, ainsi que la bonne manœuvrabilité de la frégate, les mettant à l'abri des trop lourds vaisseaux de ligne.

Ils avaient quitté Lorient le seize septembre 1857, à destination de l'Afrique à hauteur des côtes de Guinée. Lors de la traversée du golfe de

Gascogne, profitant de la clémence de cette fin d'été, ils n'avaient eu à souffrir que de ce grain et d'un manque de vent qui retardait leur progression. Les vétérans estimaient, qu'en se traînant à cette allure ils allaient être contraints de faire escale, soit aux îles de l'archipel des Canaries soit aux îles du Cap-Vert. Les paris allaient bon train, d'autant que la rumeur d'une croisière de course avait pris le pas sur les autres suppositions relatives aux buts réels de leur campagne, prévue pour dix-sept mois.

Le 'grand-mat', terme traditionnel par lequel les matelots appelaient leur capitaine, était moins usité à son bord que le familier « père Guil » ou « le vieux », dans la quiétude du poste, tout de même, car le maître à bord s'appelait Guillerm.

Jean-Marie Guillerm était un robuste picard, âgé de cinquante-deux ans et originaire de Saint Valérie en Somme. Sa réputation, aux relents sulfureux, prétendait qu'il avait été corsaire, et même un tantinet pirate. Mais rien de certain pour cette dernière affirmation. Ce qui en revanche était avéré, était sa fermeté. Encore qu'on s'accorda volontiers à lui concéder un grand respect de la justice et de la droiture. Ces qualités étant celles que les équipages appréciaient par-dessus toutes les autres.

À l'exception des officiers, le second, le premier lieutenant et l'enseigne, qui avaient commencé leur carrière dans la marine Royale, les hommes, recrutés essentiellement à l'Orient Concarneau et Brest, provenaient d'horizons très divers. Les Maîtres et seconds maîtres venaient presque tous des cap-horniers, qui naviguaient au commerce. Tandis que la plupart des hommes étaient d'anciens de la grande pêche, baleiniers et morutiers. Certains, comme Bibert, en étaient à leur tout premier embarquement. Les débuts avaient été rudes, les habitudes n'étaient pas les mêmes et les motivations non plus. Les plus aguerris ne s'inquiétaient pas, la mer allait assouplir tout ce beau monde. Le grain, assez violent, qu'ils venaient d'essuyer avait d'ailleurs commencé d'opérer la fusion de ces caractères éparts, en équipes soudées et solidaires. La vieille rivalité entre les deux bordées n'avait d'autre but que d'entretenir une saine émulation les seuls affrontements étant des compétitions de savoir-faire, vitesse et efficacité.

Quand tout fut calme, la cloche venant de piquer le changement de quart sur la passerelle, le capitaine Guillerm donna ordre au bosco de rassembler tout l'équipage. Il allait donner la route et les buts de leur entreprise, souhaitant ainsi mettre un terme définitif aux racontars invraisemblables qui circulaient parmi les hommes et jusqu'aux officiers. Le Grand mat en avait été informé et, dérogeant à ses habitudes, il prit la décision de faire

lui-même la mise au point. Une tâche traditionnellement dévolue au second.

« Messieurs, nous faisons route ce jour d'Hui sur les Guinées ! Certains d'entre vous connaissent déjà. Pour les autres, qu'ils sachent que c'est la côte où l'on charge les esclaves, le bois d'ébène. Les véritables bois précieux aussi d'ailleurs ! Nous n'allons pas nous livrer à ces genres de commerces, le navire n'est point conçu pour. Non, mais puisqu'il se trouve que depuis l'an de grâce 1833, les maudits Anglois ont déclaré cette occupation hors des lois, l'aventure va devenir bougrement la nôtre. Vu qu'ils menacent à présent de saisir tous les bâtiments qui s'emploient encore à la traite, nous allons proposer notre protection à ceux qui voudraient braver cette interdiction. Contre forte récompense, cela va sans dire ! L'ouvrage ne risque pas de nous manquer, mais soyez rassurés, nous ne nous risquerons que sur des adversaires à notre mesure. Notre Danaé file allègrement ses douze nœuds, même si nos ministres nous désapprouvent… ils ne peuvent nous rattraper ! Aux Amériques les gens étendent hardis leurs plantations et nos colons ont diantrement besoin de main d'œuvre. Nous ferons donc œuvre utile en leur permettant de produire ces épices dont nos cuisines ne sauraient se passer à présent. Quoi qu'en pense ce maudit Schœlcher qui nous marpaulte[5] si fort ! Je vous demande un peu, un alsacien sous-secrétaire à la Marine, pourquoi pas un nègre comme Pape ? Ces foutriquets d'hommes politiques n'ont vraiment rien entre les deux oreilles. Au retour nous protégerons pareillement les convois, jusqu'aux portes de nos rivages. C'est donc moins de commerce dont nous nous occuperons, que de notre capacité à porter des coups et affronter ceux qui voudraient nous empêcher de remplir nos bourses. Ceux parmi vous qui ont déjà servi dans La Royale vous feront faire exercices et mouvements, histoire de vous aider à faire bonne figure en cas d'engagement. Les canonniers parmi nous sont à leur fait ! Ne ménagez pas votre peine cela vous permettra de ne pas queurver[6] trop vite ! Les gavasheux[7] se feront connaître, ils seront mis en réserve dans les combats. À présent retournez à votre ouvrage, Monsieur Persigny maître d'arme fera procéder aux dotations et commencera l'instruction militaire sans plus tarder. J'en ai fini, merci. Messieurs j'ai l'honneur ! »

Bibert ne pouvait plus tenir en place. Accroché comme un morpion aux basques de son mentor, il le serinait par ses incessantes questions : « Enfin

5 Agacer, mécontenter.

6 Mourir, crever

7 .Lâche, couard.

l'ancien, me direz-vous ce que signifie tout ce beau verbiage ! Allons-nous devenir Corsaires ?

« Non point, le vieux en a-t-il soufflé mot que je n'aurais esgourdé ? Et puis ce métier est passé de mode. Des pirates, de maudits pirates voilà ce que nous sommes promis à devenir si tu veux m'en croire. Et d'abord lâche-moi l'échine. Tu m'halbrene[8] à la fin des fins. »

Penaud, le jeune homme reprit l'aussière sur laquelle il s'appliquait à faire une épissure. Seuls ses doigts travaillaient, son esprit était parti loin de là, dans les champs et les collines du pays de Montbéliard dont il était originaire. De cette époque, celle de sa prime enfance, il n'avait gardé que les vagues images d'une campagne verdoyante traversée de rivières et bordée de douces montagnes… Ainsi qu'un accent un peu traînant sur les consonnes finales, dont il ne parvenait pas à se défaire en dépit de tous ses efforts. Son père, Henri-Clément Desarnaud était soldat de métier. Mort devant Sébastopol en Crimée en participant à une attaque avec le soixante-dix-neuvième Régiment d'infanterie de Ligne, dans la nuit du 31 janvier au premier février 1855. Son corps n'avait pas été rapatrié et de lui ne subsistait qu'une plaque au cimetière local. Sa mère, habitait Fèche-le-Châtel un petit village de Franche-Comté. Elle y vivait encore, avec les sept enfants qui lui restaient, sur les onze qu'elle avait enfantés.

Bibert, comme ses frères et sœurs plus âgés avant lui, était parti pour travailler dans une métairie aux abords de la ville de Dole dès qu'il avait atteint ses treize ans. Durant trois longues années, il y reçut plus de coups que de tartines.

Une grande rivière, le Doubs, passait devant la ferme, elle rejoignait la Saône, quelque part en aval. Le garçon, un soir d'orage se cacha parmi les chevaux de hallage, qui avaient leur écurie sur un chaland. Lorsqu'un palefrenier le découvrit, ils étaient déjà trop loin pour envisager de le ramener à ses patrons. Sans autres manières on se contenta tout bonnement de l'embaucher. Une paire de bras pour aider était toujours la bienvenue, même si ce n'étaient que ceux bien maigres d'un gamin mal nourri. Il y avait de l'ouvrage, et d'autres adolescents s'échinaient au dur labeur des mariniers.

Le patron des embarcations s'appelait Aristide Vignol. C'était un être frustre mais d'une nature tolérante. Il tenait pourtant rigueur à sa femme de ne lui avoir donné que des filles, bien qu'il y trouva son compte en prétextant là son penchant pour le vin. La plus jeune des deux sœurs, Nicaise, était une petite malicieuse qui poussait son aînée Luzette à toutes

8 Signifie épuiser, fatiguer.

les audaces, pour en retirer le bénéfice et laisser les baffes à la grande. Très vite la petite chipie s'aperçut de l'attrait que Bibert manifestait pour Luzette et du trouble que celle-ci en ressentait. Tout au long du voyage le long des berges de Saône, les deux jeunes gens se sentaient de plus en plus complices et heureux d'être ensemble. Ce rapprochement n'était pas du goût de la petite qui n'atteignait pas encore ses douze ans et ne comprenait pas l'attirance que l'aînée pouvait éprouver pour un garçon roux de cheveux et à la figure piquetée de points de rousseur. Comme s'il avait pris le soleil à travers une passoire.

Ils parvinrent à Lyon par un beau soir du mois de juin, le jour de la Saint-Jean. Au long des berges de Saône les guinguettes étaient bondées, par place des feux étaient préparés qui s'enflammeraient tout à l'heure. Déjà les flonflons des musiques faisaient vibrer l'air. Main dans la main Bibert et Luzette s'étaient mis à l'écart sous un muret qui bordait une vieille bâtisse. Ils y devisaient paisiblement, parlant des choses du quotidien et de la suite du voyage, que le garçon découvrait. En revanche, Luzette, fille de patron marinier, faisait ce parcours depuis qu'elle était née, et elle allait fêter ses seize ans dans moins d'un mois. Mue par une vague jalousie, contrariée d'être privée de son habituelle complice de jeu, Nicaise errait le long des caboulots, désœuvrée et maussade. Un couple qui avait pris place pour manger une friture de poisson de la rivière et boire de ce vin de Saône, si prompt à mettre les cœurs en fête, venait de se lever pour aller danser. La gamine s'approcha du banc sur lequel la femme avait laissé un sac de toile, joliment décoré de paillette en forme de fleurs. Attirée par les couleurs scintillantes, elle s'empara de l'objet afin de le mieux contempler. Hélas, la femme inquiète sans doute de l'avoir laissé, à moins que ce ne fusse le fait de quelque malheureux hasard, tournait son regard dans cette direction. Apercevant le geste de Nicaise, elle se crut la victime d'un vol et se précipita derechef en poussant des hauts cris tout en désignant la fillette du bras. Ses gesticulations eurent surtout pour effet d'ameuter l'assistance, qui se rua dans la direction indiquée pour se saisir de la voleuse. Affolée la petite prit la fuite, serrant sans même s'en apercevoir convulsivement le sac contre elle. Déjà un petit groupe d'hommes que les libations avaient rendus plus fougueux que de nature, se précipitait pour trouver ainsi une occasion de briller aux yeux de leurs petites amies. La fuyarde se dirigea vers l'endroit où elle savait trouver sa sœur, quelques dizaines de mètres seulement l'en séparaient. Elle y parvenait presque, lorsque, intrigué par le charivari qui approchait, Bibert s'avança pour mieux se rendre compte de la situation. Le voyant se dresser debout face à elle, Nicaise crut qu'il avait l'intention de prêter main forte à ses poursuivants. Après une courte période

de flottement, sentant la foule dans son dos elle obéit à son seul instinct et, jetant le sac, vira à angle droit pour se précipiter dans un épais fourré. Par chance il masquait une brèche dans le muret de pierre. La fillette s'y faufila et poursuivit sa course, cherchant protection et assistance sur les barges de sa famille. Ce n'est qu'après un long moment qu'elle prit conscience que personne ne la poursuivait plus. Seules les musiques des estaminets parvenaient, enjouées et rassurantes, à ses oreilles. L'enfant résolut de ne pas faire part de l'incident, le père avait la badine facile, inutile de lui donner matière à en user. Elle trouverait bien le moyen d'obtenir le même silence de sa sœur. Quant au garçon… il suivrait ! Luzette en rejoignant son ami n'eut pas le temps de voir sa sœur disparaître, mais apercevant le sac resté au sol, intriguée elle s'en empara pour l'examiner. Bibert voulut le lui prendre des mains, ayant pressenti qu'il avait à voir avec la bande d'excités qui, juste à ce moment déboulaient en braillant. Pour eux, pas d'hésitation cette fille qui tenait encore le produit de son larcin entre les mains ne pouvait être que la coupable. Celui qui tentait de lui ravir le sac était soit son complice soit un renfort venu d'une autre direction. Ils ne perdirent pas de temps à s'interroger et voulurent, en se bousculant, s'emparer de 'la voleuse'. Bien entendu Bibert s'interposa, commençant par tenter de repousser un grand dégingandé au regard lubrique qui gueulait plus fort que tous les autres. Son intervention eut pour effet de provoquer une brève confusion, mais il n'était encore qu'un gamin malingre et bien vite l'affaire se termina par une grêle de coups qui le laissa assommé par terre. La jeune fille empoignée par quatre ou cinq gaillards fut traînée jusqu'à la place publique. Elle allait certainement subir un mauvais parti, par chance deux pandores qui faisaient boire leurs chevaux à la fontaine, intervinrent vigoureusement pour calmer les excités. Ils conduisirent la pauvre enfant en sûreté, au poste de police. Privée de sa distraction, la foule regagna les guinguettes, retournant à ses joies et aux danses. Oublieuse déjà de l'incident. Le préfet fut dès le lendemain informé de l'affaire, par sa femme, qui elle-même la tenait de sa lingère.

« Mon ami, les mariniers ont encore causé scandale. Ils profitent de la liesse de nos populations pour se livrer aux rapines dont ils ne sont que trop coutumiers. Quand donc vous déciderez-vous à sévir contre ces gens sans attaches ? Romanichelles et gens du fleuve sont sans vergogne. Hier une bourgeoise en a été victime. Cela doit cesser ! Il faut faire un exemple ! »

Pour avoir trop fréquenté les salons de la comtesse de Beauregard, autrefois connue sous le nom de miss Howard, le Colonel Grenier préfet de la région, avait perdu une grande part de la fortune de sa femme dans l'affaire du Nicaragua. Il se devait donc de répondre favorablement aux

desiderata de son épouse, du moins quand il le pouvait sans trop de peine.

C'était le cas, les mariniers gens trop libres, étaient tenus en haute suspicion par les bourgeois des villes riveraines. Instructions furent donc immédiatement données aux magistrats d'avoir à sanctionner durement. Le crime de la veille allait servir d'avertissement pour cette racaille.

Sans perdre un instant, sans avoir davantage cherché à s'informer des réalités de l'aventure, le colonel put se flatter auprès de son épouse de ce que les coupables seraient châtiés comme ils le méritaient, pour les femmes le bannissement vers les nouvelles colonies en seraient les plus douces peines, les hommes étant eux sans rémissions destinés aux bagnes de Toulon ou de Brest.

Quand la famille de Luzette se présenta devant les portes de la maison d'arrêt, elle fut repoussée sans ménagements ni explications. Le sort de la jeune fille était scellé, inutile de songer à y déroger. Tout ce qu'ils purent apprendre c'est qu'elle ferait partie du prochain convoi de déportées, prostituées, voleuses et autres femmes de mauvaise vie. Probablement voué aux colonies de peuplements du Québec ou des Antilles, qui manquaient de femmes. Dates et destinations non connues des argousins.

Bibert, laissé sans connaissance avait échappé à l'arrestation. Lui seul savait la vérité sur l'identité de la coupable. Pour une raison qu'il ne parvenait pas à s'expliquer, il n'avait pas dénoncé Nicaise. La cadette de son côté, s'était bien gardée de rétablir les faits dans leur vérité, condamnant par son mutisme sa sœur à endurer les conséquences de son acte. Elle ne mesurait d'ailleurs pas l'exacte portée de son attitude. Pour elle son aînée subirait un châtiment similaire à ceux qu'elle connaissait, fessées et enfermement dans un cachot, d'ailleurs assimilé à un vague placard. Quand elle commença à prendre la véritable mesure de son attitude, il était déjà trop tard.

Le jeune homme, de son côté n'avait plus qu'une idée. Apprendre dans quel institut de l'ordre des Bons-Pasteurs était détenue Luzette, et tout mettre en œuvre pour l'en faire sortir. Il s'en ouvrit à ses compagnons de travail : « Que l'un d'entre vous, un seulement, accepte de m'aider. Nous agirons à l'exemple de ce notaire qui en 1780 était parvenu à faire évader sa maîtresse d'un établissement du port de La Rochelle tenu par les bonnes sœurs de l'institution des Dames Blanches.

— Allons, quelle est cette folie ! Se récrient-ils tous.

— Ce n'est pas une folie, je l'ai lu dans la gazette du Dauphiné quand j'apprenais à lire. D'ailleurs j'ai encore cette page, écoutez ce qu'il y est dit.

Sortant une page jaunie et tachée du coffre recelant ses maigres affaires,

l'adolescent se mit en devoir d'en faire lecture à son auditoire.

— Le vingt-huit février, un notaire du nom de Daviau s'était introduit dans le parloir de la communauté. Il avait demandé à être mis en présence de Darbelet Marie, orpheline de dix-neuf ans, enfermée le trois février pour prostitution, sur dénonciation de son tuteur. La sœur s'y refusant, le notaire s'obstina et menaça d'enclencher une lourde procédure judiciaire si la fille ne lui était pas amenée sur-le-champ. Allant jusqu'à menacer de traîner le couvent devant le parlement. Car il affirmait savoir parfaitement comment les femmes qui leur sont confiées sont maltraitées, battues, humiliées, enfermées dans des chambres sans fenêtres et laissées sans nourriture pendant des journées entières, soumises au vice des religieuses les plus indélicates. Ce qui se sait sur toute la place de La Rochelle par le bruit public de celles qui en sont ressorties. La sœur finit par céder et amener la pénitente à l'homme, qui dévoilant son coup monté la menaça avec une arme, avant de s'enfuir avec sa maîtresse… Vous voyez, ce n'est pas compliqué ! »

Passé les premiers instants nécessaires pour bien assimiler le récit, la réaction fut unanime : « Folie ! Un notaire ou pourquoi pas un juge, oui eux auraient peut-être des chances. Mais nous, regarde-nous. On ne nous laisserait même pas seulement franchir la porte ! »

Dépité Bibert dut en convenir. Abandonnant ce fol espoir il ne lui restait qu'une solution, partir, s'en aller pour retrouver son amie, fusse à l'autre bout du monde.

Sa décision arrêtée, rien ni personne ne purent l'en faire démordre. Au petit matin, ému, il prit congé des uns et des autres. Pour raffermir sa détermination, il fit serment de revenir accompagné de Luzette ou de périr en chemin. Le père Vignol lui remit une petite bourse, écrasa une larme, lui frappa dans le dos et lui souhaita bonne chance. La mère et les autres, parentés ou employés, se cotisèrent pour augmenter ce maigre viatique. Un breton, ancien colon de Louisiane, lui expliqua qu'il devait se rendre dans un port de l'atlantique, Brest, La Rochelle ou l'Orient, pour chercher un bosco disposé à l'embarquer. Suprême cadeau, il lui offrit son vieux livret d'inscrit Maritime, en lui recommandant plusieurs de ses anciens camarades, avec le vœu qu'ils soient toujours en vie et qu'ils puissent lui venir en aide : « Je suis encore connu par certains vieux capitaines, recherche-le Tage, le Thabor ou l'Arabia. Ce sont leurs bâtiments ! Montre-leur mon livret, moi je n'en ai plus l'utilité. J'espère qu'il te sera utile et qu'il te portera chance. Adieux m'in gars ! »

Bibert se mit en route en profitant d'une carriole qui montait sur Paris. Une heure avant le départ prévu, tandis que les premières lueurs de l'aube se discernaient à peine, Nicaise l'attendait à l'écart, alors qu'il revenait de sa toilette. Elle prit rapidement la parole après s'être assurée de leur solitude : « Pardon, grand merci de ne m'avoir dénoncée. J'ai tellement honte ! Voici un bijou qui me vient de ma marraine, une bague sertie d'un rubis de grande valeur. Sert-en pour sauver ma sœur. Puisse-t-elle me pardonner un jour, si vous ne revenez pas je crois que je préférerais en mourir tout de bon. »

En larmes elle se jeta au cou du garçon et l'embrassa à s'en éclater la lèvre. Surpris il se laissa faire, bien qu'il ait ressenti une profonde rage à l'encontre de cette gamine dont l'acte, bien sûr irréfléchi, s'avérait entraîner d'aussi graves conséquences. Sans un mot il la repoussa doucement et prit son léger baluchon pour gagner la grand route et attendre le passage du coche. En route pour un périple qui le mènerait de l'autre côté de la France. Avec un sourire sans joie, il pensa qu'il allait lui falloir partir plus loin, beaucoup plus loin, jusqu'au-delà de ces mers lointaines dont il ne se faisait, jusqu'à ce jour, qu'une très vague idée.

À Joigny Bibert dut changer de moyen de transport. Un coche d'eau allait l'emmener jusqu'aux portes de la capitale. Il aurait souhaité profiter de ce, tout nouveau, chemin de fer. Mais il n'avait pas d'argent à investir dans le prix d'un billet sur le tronçon déjà ouvert au public, de Saint-Germain à Paris. Et puis, il avait un peu peur de ce monstre dont il avait vu les illustrations dans un bureau de poste. Descendu à Alfortville, il lui fut facile, grâce à la recommandation du père de Luzette de trouver à s'embarquer sur une péniche qui prenait du fret pour Rouen. Fort de son expérience, le garçon put donner la main. En participant aux efforts des mariniers, il lui devint aisé de gagner leur amitié.

Le trajet fut court jusqu'à Paris, il n'entrait pas dans ses intentions de séjourner dans la capitale. Jugée trop peu sûre et agitée par d'incessants troubles politiques. Il allait se contenter de la traverser, en admirant ses splendeurs depuis la Seine. Aux portes de Rouen, ses nouveaux compagnons lui indiquèrent une place d'où partaient les coches, il lui suffirait de demander lequel pourrait le mener à Nantes. Arrivé dans ce grand port il lui serait sans doute possible d'obtenir les renseignements dont il avait besoin pour la suite de son entreprise.

Effectivement, descendu à la halle aux grains il aperçut tout de suite les matures qui se dressaient le long du quai de la fosse. Son cœur se mit à battre lorsqu'un porte-faix lui indiqua *Le Tage*. Le trois mats-carré était en

radoub, mis en présence de son capitaine qui observait les travaux depuis le quai, il obtint sans difficulté, après s'être présenté, une adresse et des conseils. « Au temps où je n'étais encore qu'un jeune et pauvre second-maître, mon hôtesse la belle Madame Rose hébergeait d'anciennes Pénitentes sorties des maisons tenues par les Dames blanches. Si, par Dieu, elle est toujours en vie, tu en obtiendras des informations de première main. Surtout recommande-toi bien de moi Jacques-François de la Boucherie, sinon elle te claquera la porte au nez. Allez file-y vite, et… bonne chance mon garçon ! »

L'auberge ne payait pas de mine, d'ailleurs tous les bâtiments de cette fin de quai sur les bords de Loire, semblaient pareillement décrépis et menacer ruine. En façade l'enseigne pendouillait, ne tenant que par la rouille. Du texte d'origine « Le Chien qui rit » ne subsistait que quelques lettres Il fallait connaître le lieu où disposer d'une imagination très riche pour savoir de quoi il retournait. La pièce où il pénétra suscitait davantage des envies de fuite que de s'attarder.

Madame Rose avait rendu son tablier mais pas son âme à Dieu ou à son compère le Diable. Assise près d'un poêle dans le fond de la salle, elle bavait tranquillement sur son menton tout en chiffonnant dans ses mains agitées de tremblements incessants, un mouchoir dont elle semblait complètement avoir oublié l'utilité. Surmontant sa répugnance, Bibert s'employait à répéter patiemment ses questions. Malgré tous ses efforts, il ne parvenait à rien éveiller dans cette conscience en berne.

La nouvelle patronne des lieux, une grosse femme qui lui avait à contrecœur indiqué l'aïeule, en poussait de petits gloussements de joie mauvaise. Un homme assit dans l'ombre la fit taire d'un ordre bref. Il fumait une longue pipe, un pot de vin et un verre posés devant lui. Le jeune marinier ne l'avait pas remarqué en entrant dans la pièce, sombre et enfumée. La grosse souillon s'éclipsa et l'homme interrogea d'une voix éraillée : « Quel est ton problème mon gars ? Tu poursuis donc une gueuse à ce qu'il m'en semble ! J'ai aussi entendu que tu te recommandais du Jean-Françouai. C'est une bonne référence si par extraordinaire je peux t'apporter aide ou conseils, n'hésite donc pas !

— Grand merci monsieur, je ne sais que faire. Ma mie a été arrêtée par erreur et sera conduite, dans quelque couvent que j'ignore, pour y attendre d'être embarquée de force pour nos colonies. Je cherche à savoir où, afin de la retrouver, fusse au Diable Vauvert, et de la sauver !

— Rien que ça ! Laisse-moi te dire, garçon, que je te trouve bien inconséquent de confier ainsi tes projets au premier venu. Continue comme

cela et tu ne tarderas pas à tâter de quelque corde ou du cachot… Ta belle, faut te faire une raison, semble promise à devenir une de ces ribaudes à l'image de celles que tu peux contempler céans. Encore que chez les sauvages elle puisse se retrouver femme de roi. Bien sûr parmi une bonne centaine d'autres, dans un de ces gynécées aussi appelés harems et qui foisonnent là-bas. Si tu as pour deux sous de raison, rentre chez toi et tire un trait sur cette affaire. »

Ce n'était évidemment pas le genre de langage que Bibert avait envie d'entendre, il se leva brusquement.

« Allons, assieds-toi ! Veux-tu donc en découdre avec Isidore Kerohet, un homme qui a traîné son sabre sur les sept mers et les cinq océans ? Calme-toi et puisque tu ne sembles pas disposer à entendre sagesse, fais-moi plutôt le complet récit de tes malheurs, puisque aussi bien tu m'en as déjà baillé un joli morceau. »

Bibert, ainsi vertement rappelé aux rugosités des relations humaines, entreprit de retracer la chronologie des mésaventures de Luzette. Pour la première fois, en racontant son histoire il put prendre véritablement la mesure de sa faiblesse et des difficultés qu'il allait devoir affronter. Armé du seul soutien de sa volonté et de ce sentiment, qu'il ne savait même pas appeler amour, pour sa jeune amie. À la fin de sa tirade, Isidore resta silencieux plongé dans ses réflexions. Brusquement il reprit la parole : « Reviens demain, j'ai à faire. Ne dors pas ici mais va prendre un lit à la 'Maison du marin'. Tout le monde te l'indiquera et tu y seras tranquille. Retrouve-moi, passé la mi-journée, à bord de *La Sémillante* qui est au quai de la fosse. As-tu de l'argent au moins ?

— Oui merci, j'ai été cadeauté d'un petit pécule qui va me suffire pour encore quelque temps.

— Bien à ton aise, va pour demain donc. Et sois un peu plus prudent, ne te confie pas au tout venant comme tu viens de le faire ! » Occupé à dîner d'un quignon de pain agrémenté d'un oignon et d'un hareng puant l'huile, Bibert observa du coin de l'œil que les tavernes se vidaient de leurs chalands. Signe certain qu'il était passé l'heure du repas de midi et que celle de son rendez-vous était arrivée. En montant la coupée de la goélette, qu'il avait abondamment observée plus tôt en matinée, il aperçut Isidore qui se tenait fièrement campé aux cotés d'un personnage, coiffé d'un chapeau à plumet démodé depuis plus d'un siècle. Le drôle devait être quelque haut personnage, peut-être même le capitaine. En tout cas c'est sur le ton du commandement qu'il cria au matelot qui barrait le passage,

d'avoir à s'écarter pour laisser Bibert les rejoindre sur la dunette. Quand ce fut fait, Isidore se tourna vers son commensal et entreprit avec une emphase affectée de faire les présentations : « Cap'tain, voici mon p'tit protégé ! P'tio, tu as devant toi le plus fameux écumeur d'océan que la terre de Groix ait jamais produit. Laurent-Marie Guéran, plus connu sous le nom de Pented ! Mon garçon, mettant à profit les relations de cet homme d'honneur, j'ai pu consulter les lettres d'embarquements au titre de l'administration pénitentiaire. De tous les navires de ligne en partance dans les prochains mois, un seul concerne des femmes. *La Vaillante*, armement de la compagnie des Indes Orientales à destination de l'île Bourbon ou peut-être de l'île-de-France, les deux destinations sont mentionnées. Le départ est prévu de Toulon, mais à une date qui n'est pas encore fixée, car un détachement de marsouins d'Infanterie de Marine venant de Fréjus doit y prendre place. Voilà, qu'en dis-tu ?

— J'en dis, que je ne sais comment vous exprimer ma gratitude. Avec votre permission, je m'en vais donc prendre la route de Toulon et tenter de me faire admettre sur ce navire.

— Que non point ! Tu peux m'en croire moussaillon, te voici, ici à Nantes, presque rendu. Cherche un embarquement et retrouve ton amourette au-delà des mers. À Toulon on ne te laissera embarquer en aucune qualité, nous n'y pourrons rien pour toi malgré notre parti de le faire. De l'Orient, en revanche, *La Danaé*, une belle frégate, s'apprête à prendre le large sous peu. Nous allons te recommander au capitaine Jean-Marie Guillerm. Puisque tu as déjà une expérience de la vie à bord et vu ton âge trop avancé pour faire mousse, tu seras novice. Surtout ne souffle rien de ton dessein, et tiens ta place pour ne pas nous trouver pesneux[9] de t'avoir soutenu. »

Bibert, du haut de ses dix-sept ans avait encore une âme d'enfant. Il ne put rien répondre sous peine de laisser éclater les sanglots nés de la vive et profonde reconnaissance qu'il éprouvait pour ces hommes, rudes mais dont le cœur était tellement grand. Ceux-ci comprirent et se gardèrent d'insister. Prétextant avoir à s'entretenir en aparté, ils quittèrent la dunette laissant l'adolescent réprimer seul son émotion.

Une semaine plus tard il posait son sac à bord de la Danaé et apprenait qu'il était placé sous la tutelle d'Yvon Kherson, premier matelot, gabier d'empointure et deux fois cap-hornier.

9 Honteux.